



AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX MAPA/DAT/06-23

1 - DÉNOMINATION ET ADRESSE DE L'ORGANISME QUI PASSE LE MARCHÉ

Pouvoir adjudicateur : COMMUNE DE SAINTE-ANNE
Hôtel de Ville - Place Schœlcher
97180 Sainte-Anne
Tél. 0590 85 59 94 / Fax : 0590 85 48 94
Email : commande.publique@ville-sainteanne.fr

Représentant du pouvoir adjudicateur : Le Maire, Monsieur Francs BAPTISTE

2 - OBJET DU MARCHÉ

La présente consultation concerne les travaux d'aménagement du marché « LA FLO » sur la commune de Sainte-Anne.

3 – PROCEDURE DE PASSATION

La procédure de passation utilisée est : la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles R.2113-4 à R2113-6 du Code de la commande publique.

4 – CARACTERISTIQUES DU MARCHÉ

4-1 Technique d'achat

Il s'agit d'un marché ordinaire.

4-2 Décomposition

Les prestations sont réparties en 2 lots de la manière suivante :

Lot 01 : Terrassement - Bâtiment - Charpente métallique

- Tranche 1 ferme : Terrassement – Bâtiment
- Tranche 2 optionnelle : Charpente métallique

Lot 02 : Installation de panneaux photovoltaïques

- Tranche 1 ferme : Fourniture et installation photovoltaïque

4-3 Prix et règlement du marché

Les prestations sont réglées par un prix global et forfaitaire, selon les stipulations de l'acte d'engagement et du Détail du Prix Global et Forfaitaire (DPGF).

4-4 Durée et délai d'exécution du marché

Le délai d'exécution de la prestation est fixé par le candidat dans l'acte d'engagement.

5 - RETRAIT DES DOSSIERS DE CONSULTATION

Le dossier de consultation est publié sur le profil acheteur de la ville.
Il peut être téléchargé à l'adresse suivante : www.achatpublic.com

6 - PRESENTATION DES CANDIDATURES ET DES OFFRES

La liste des documents à produire est mentionnée à l'article 5 du règlement de consultation.

Les conditions d'envoi ou de remise des plis sont précisées à l'article 7 du règlement de consultation.

7 - ADRESSE OÙ LES OFFRES DOIVENT ETRE REMISES

La procédure est entièrement dématérialisée. Les plis électroniques devront être déposés sur le profil acheteur de la ville : www.achatpublic.com

8 - DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES CANDIDATURES ET DES OFFRES

Les offres devront parvenir à la Mairie de Sainte-Anne au plus tard avant le :
Mercredi 17 mai 2023 à 12 heures (heure Guadeloupe).

9 - CRITÈRES DE SÉLECTION DES OFFRES

Le pouvoir adjudicateur choisit l'offre économiquement la plus avantageuse conformément aux critères suivants :

Prix : 50 %

Valeur technique : 30 %

Délai d'exécution : 20 %

Les sous-éléments d'appréciation des différents critères sont détaillés dans le règlement de consultation.

10 - RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les candidats peuvent poser des questions écrites sur les documents du cahier des charges via la plateforme de dématérialisation : www.achatpublic.com.

11 - RECOURS

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Guadeloupe
6 rue Victor Hugues
97 100 BASSE-TERRE
Téléphone : 05.90.81.45.38
Télécopie : 05.90.81.96.70
Courriel : greffe.ta-basse-terre@juradm.fr

12 - DATE D'ENVOI DE L'AVIS A LA PUBLICATION

Le mercredi 26 avril 2023.